

DEPARTEMENT DE LA CORREZE

PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL DE HAUTE-CORRÈZE
COMMUNAUTÉ

COMMUNE DE
MONESTIER-PORT-DIEU

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE
ECHELLE : 1/7 500

PRESCRIPTION : 30 mars 2017

DEBAT SUR LE PADD : 23 janvier 2020

ARRÊT : 9 décembre 2021

ENQUÊTE PUBLIQUE : Du 30 mai au 1er juillet 2022

APPROBATION :

6.4.a.29

Bureau d'études UrbaDoc
Chef de projet : Tony PERRONE
28 impasse Jean-André Rixens
31200 TOULOUSE
05 34 42 02 91
contact@be-urbadoc.fr

Légende

AC2 : Protection des sites et monuments naturels

PT2 : Protection contre les obstacles des centres d'émission et de réception radioélectriques exploités par l'Etat

URBADO